

Bergues, de la place ... aux places

vers un projet de ville ...



Mission réalisée par Christophe Grandjacques et Vincent Bassez, architectes – chargés d'études

Les grandes étapes

Sept. 2001 **Questionnement initial : requalification de place de la République**

Sept. 2001  **Étude préalable (CAUE du Nord)**

- Diagnostic partagé
- Les principes retenus
- Les actions retenues

Sept. 2002 **Visites de différentes opérations d'aménagement
espaces publics**

- Places de Ypres, Dixmude, ...

Déc. 2002 **Cahier des charges (Conseil Général)**

- Cadrage de la mission confiée aux bureaux d'études

Juillet 2003  **Choix d'une équipe d'études**

Sept. 2003 **Travail des bureaux d'études**

- Diagnostic
- Schéma Directeur
- Scénarios
- Proposition d'aménagement

Naissance de la "Commission centre ville"

Dès l'origine la commune a eu la volonté de :

- construire un **"projet partagé"** de **requalification des places centrales de la commune**
- développer un projet cohérent qui tienne compte des spécificités de la commune (ville fortifiée avec un patrimoine exceptionnel).
- créer une **"Commission centre ville"** associant un grand nombre d'élus et de partenaires (présidé par M. le Maire et M. Delemazure).



Les partenaires associés :

- le CAUE du Nord,
(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord)
- le Conseil Général du Nord,
- l'AGUR,
(Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre-Dunkerque)
- l'ABF
(Architecte des Bâtiments de France)
- ...

Constats et objectifs

Les premières réunions de la “**Commission centre-ville**” ont permis d’orienter les débats autour des points forts, des points faibles et des objectifs de la ville.

Point faibles :

- des places saturées par l’automobile ;
- un défilé permanent de bus au sein de la ville fortifié (130 par jour) ;
- des piétons mis en situation de danger ;
- des problèmes d’accessibilité à la ville fortifiée (passage de l’extra à l’intra-muros) ;
- une image dégradée de la ville extra-muros ;

Points forts :

- une forte attractivité commerciale du centre-ville ;
- un site et un patrimoine exceptionnels.

Objectifs :

- Développer le tourisme ;
- Sécuriser les piétons ;
- Améliorer le cadre de vie des habitants.

Le nombre et la nature des questions soulevées ont conduit à élargir les réflexions.

Diagnostic partagé

Synthèse des éléments essentiels à retenir

IX^e-X^e s.: naissance d'une ville

- Le site de Bergues est côtier jusqu'à la fin du X^e siècle.
- La ville s'implante sur un plateau bas en bordure du delta de l'Aa.
- Au début du X^e siècle, la ville s'agrandit et l'abbaye de Saint-Winoc s'installe sur le Groenberg, un plateau haut surplombant la mer.
- Bergues est alors un castrum circulaire ceinturé de palissades doublées d'un fossé en eau.

DELTA DE L'AA

Castrum

Abbaye de Saint-Winoc

Trait de côte



Les agrandissements successifs de la ville entre le IX^e et XIII^e siècle



La structure urbaine a conservé les traces de l'ancien castrum

XVII^e s. : une ville qui se fortifie

- En 1417, Philippe II le Hardi, duc de Bourgogne, inclut l'abbaye de Saint-Winoc dans les défenses urbaines de la ville et lui donne sa forme en 8 si caractéristique.

- Au XVII^e siècle, la plaine maritime est presque entièrement asséchée

- Au XVII^e siècle, la ville intègre le Pré-carré, un réseau de places fortes qui défend la frontière nord de la France.

- Vauban, ingénieur du Roi (Louis XIV), renforce les fortifications en créant une couronne de défense à l'est de la ville : la couronne Saint-Winoc.

- La pose de vanne en 1691 au sein de la ville permet d'inonder les terres de la plaine maritime en cas d'attaque.

ZONES HUMIDES

Couronne Saint-Winoc

Ancien trait de côte

ZONES SÈCHES



La couronne de terre



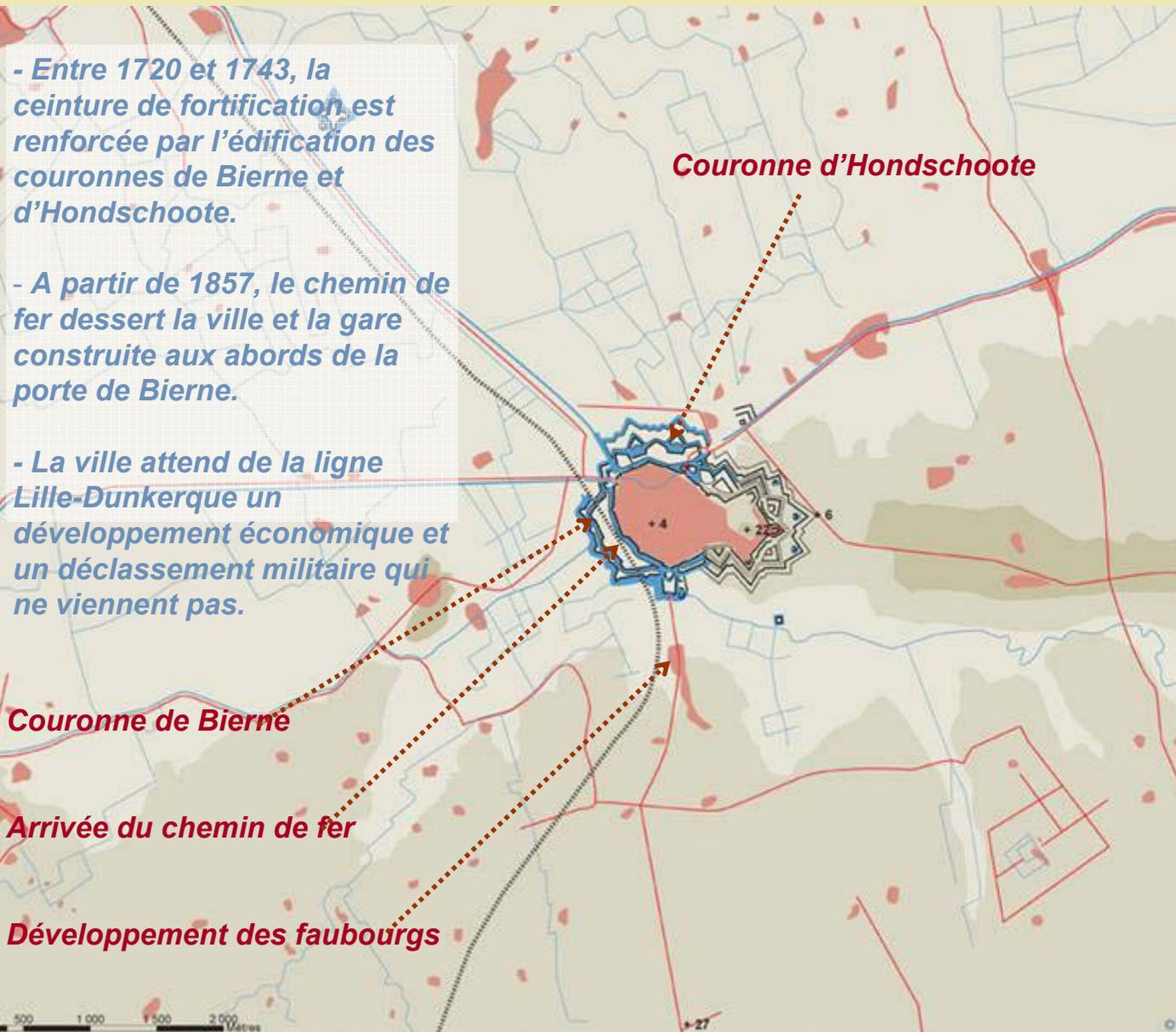
Bergues au début du XV^e siècle



Des terres gagnées sur la mer

Début XVIII^e s.: une ville qui se modernise

- Entre 1720 et 1743, la ceinture de fortification est renforcée par l'édification des couronnes de Bierne et d'Hondschoote.
- A partir de 1857, le chemin de fer dessert la ville et la gare construite aux abords de la porte de Bierne.
- La ville attend de la ligne Lille-Dunkerque un développement économique et un déclassement militaire qui ne viennent pas.

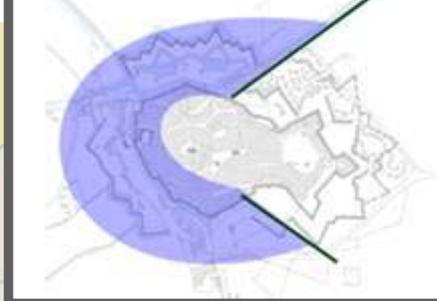


Couronne d'Hondschoote

Couronne de Bierne

Arrivée du chemin de fer

Développement des faubourgs



La couronne de mer



Le plan relief de Bergues



Bergues en 1856

Epoque actuelle : une ville sous pression

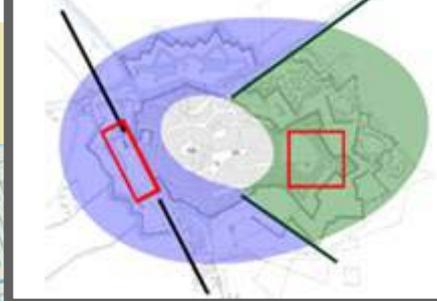
- La plaine maritime s'est urbanisée (construction dans les zones humides)

- Des lotissements sont construits aux abords de la couronne Saint-Winoc.

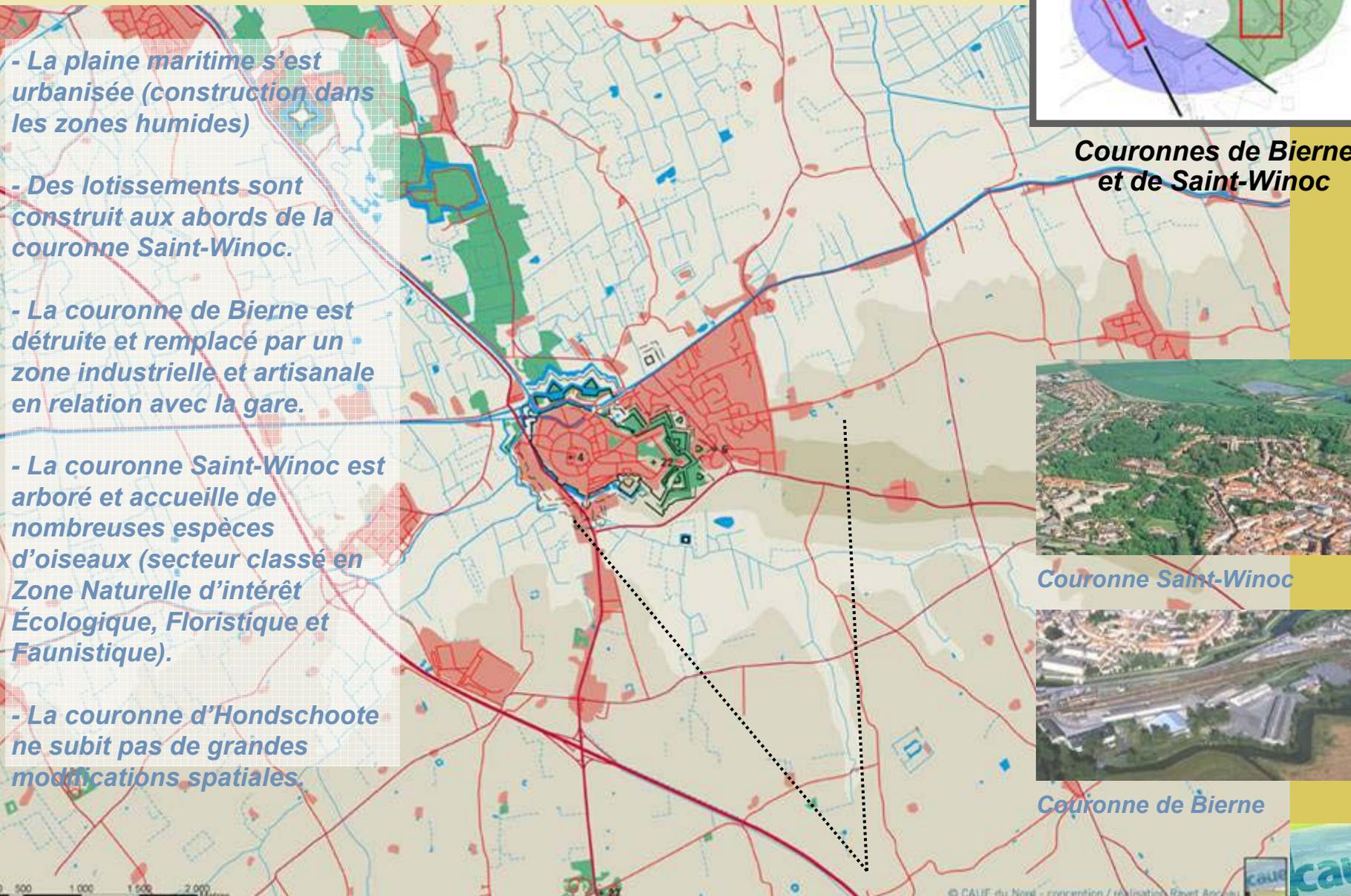
- La couronne de Bierne est détruite et remplacé par un zone industrielle et artisanale en relation avec la gare.

- La couronne Saint-Winoc est arboré et accueille de nombreuses espèces d'oiseaux (secteur classé en Zone Naturelle d'intérêt Écologique, Floristique et Faunistique).

- La couronne d'Hondschoote ne subit pas de grandes modifications spatiales.



Couronnes de Bierne et de Saint-Winoc



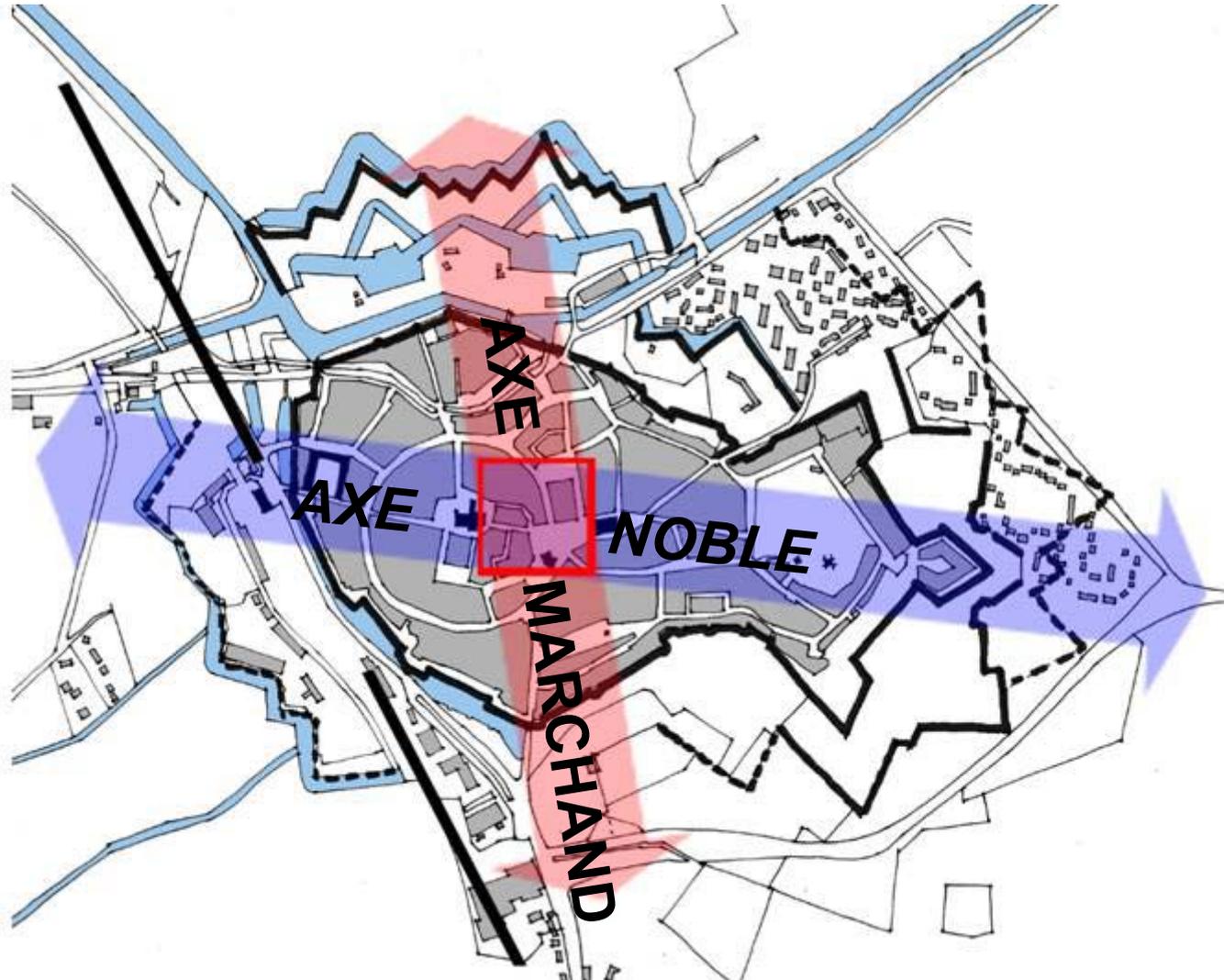
Couronne Saint-Winoc



Couronne de Bierne

Structure urbaine

Une ville qui s'organise autour de deux axes et d'un espace centrale

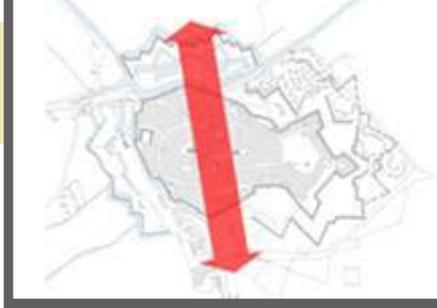
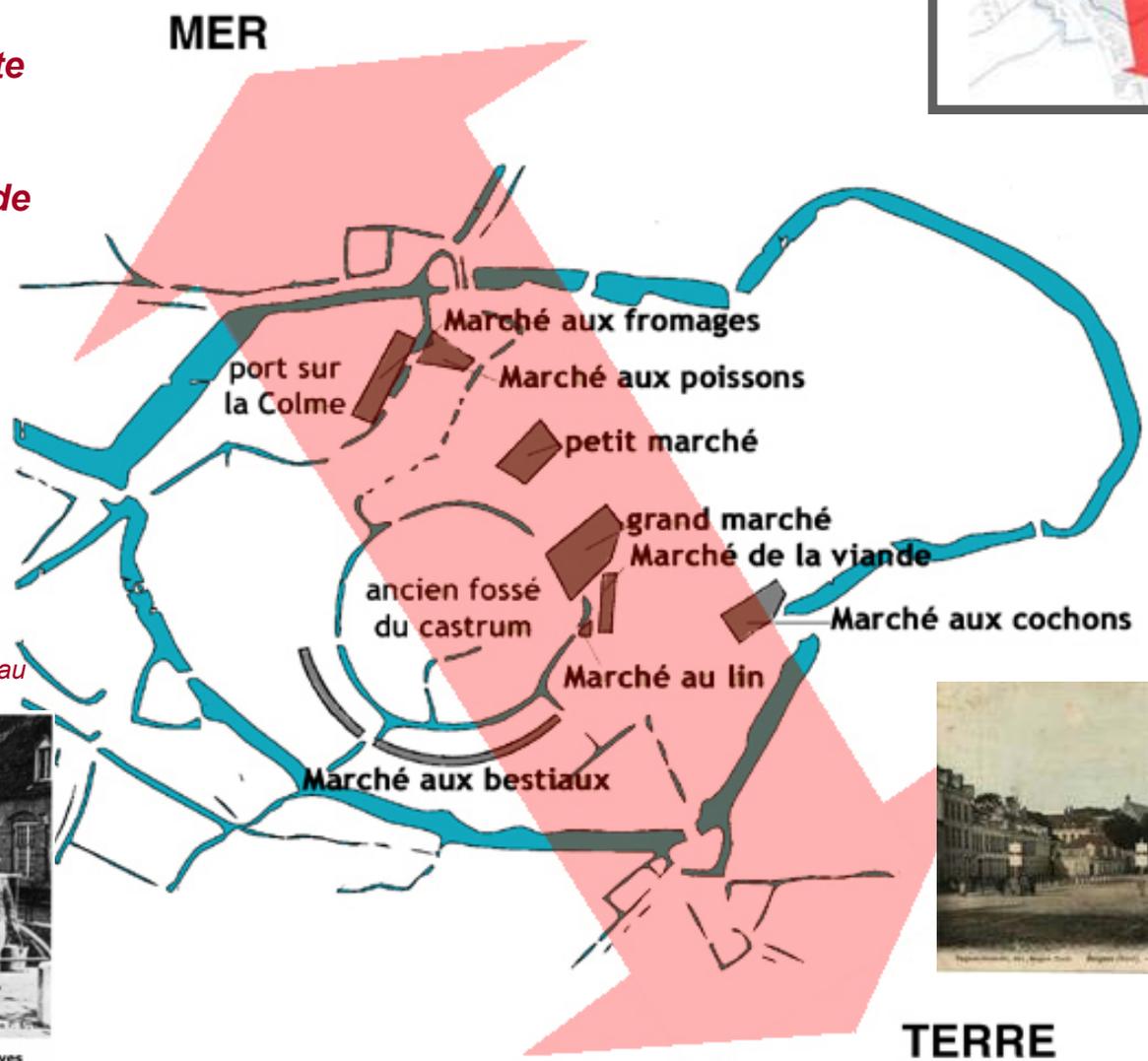


L'axe marchand

Depuis le XVII^e siècle, Bergues connaît une forte attractivité marchande. Un axe marchand composé d'un chapelet de 12 places forment :

- l'axe de circulation principal
- le cœur économique (places centrales)
- les espaces publics majeurs de la ville

*- NB : les places sont en lien avec l'eau
 . Les canaux intérieurs sont voûtés*



l'usage de la Jardinière doit son nom au temps où, venant des rives de la Colme, les jardiniers (ou maraichers) de Hoymille débouchaient que lundi sous la voûte, apportant leurs pleines barques de légumes sur le marché de Bergues.



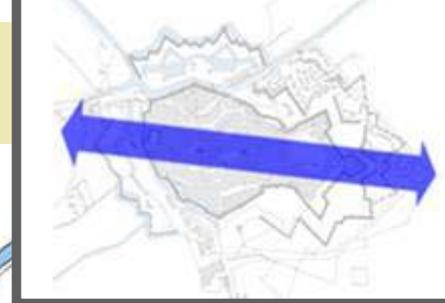
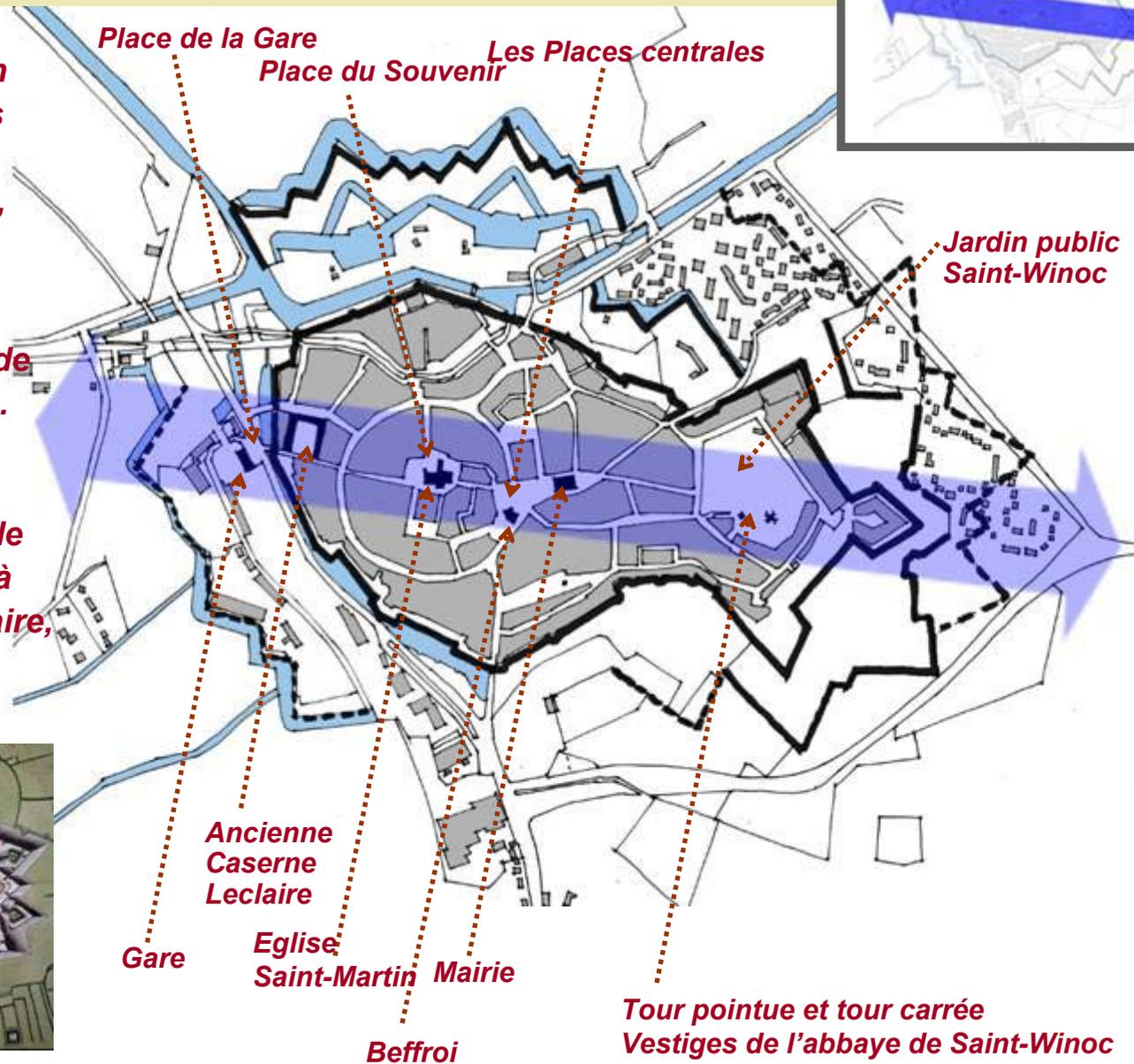
TERRE

L'axe noble

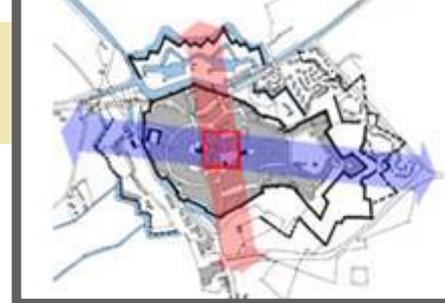
Depuis le XVII^e siècle, un axe relie les monuments majeurs de la ville. Cet axe noble, est-ouest, relie :

- la plaine : la gare
- à la montagne : le site de l'abbaye de Saint-Winoc.

L'axe noble traverse les enceintes successives de la fortification et donne à voir un patrimoine militaire, civil et religieux remarquable.



Les places centrales : les problématiques



Les places centrales - situées à la croisée des deux axes structurants de la ville (l'axe noble et de l'axe marchand) - concentrent les enjeux d'un cœur de ville dynamique :

- centralise les activités commerciales du secteur,
- accueille les manifestations (marché, carnaval,...),
- dispose d'un patrimoine bâti important (beffroi, mairie, ...),
- rassemble les équipements majeurs (Mairie, office du tourisme, salles des fêtes,...)
- draine un important trafic dont les bus,
- attire de nombreux automobilistes : un espace important est dédié au



Les principes retenus

Développer un projet urbain

A l'échelle de la ville

Repenser les échanges intra-extra-muros :

- **Organiser des parcours de découverte de la ville à pied (axe noble : de la gare au Groenberg)**
- **repenser la progression du sud vers le nord (axe marchand : de la porte de Cassel au port)**
- **Développer la vocation d'échange aux abords de la gare (plateforme d'échange bus)**
- **Repenser la vocation et l'identité des places**
- **repenser les circulations et le stationnement**

A l'échelle du centre-ville

Reconquérir l'espace central

- **réhabiliter un usage piéton au centre-ville,**
- **permettre un parcours sécurisé entre beffroi et Mairie,**
- **permettre une diversité des usages,**
- **articuler l'espace central avec les axes Marchand et Noble,**
- **réorganiser le stationnement,**
- **Désengorger le centre-ville du trafic bus**

Les actions retenues

1. Réaliser un cahier des charges

La Commission centre-ville a mis en place un cahier des charges avec le Conseil du Nord

(Financement de l'étude à hauteur de 50 % par le Département du Nord et le FEDER)

2. Choisir une équipe d'études pluridisciplinaire

- Audition de 8 bureaux d'études*
- Choix d'une équipe d'études*

3. Travailler avec les bureaux d'études sur :

- La requalification des espaces publics et notamment des places centrales*
- La mise d'un Plan de déplacements urbains (mobilités et stationnement)*
- La mise en place d'une plateforme d'échange bus*